

moniecheroux

Bulletin municipal

Janvier 2026

## **Mesdames, Messieurs, chers concitoyens**

**Nous sommes dans un hiver un peu à l'image de notre pays, il souffle une fois le chaud et une fois le froid ! Une certitude, le printemps viendra. Un budget national serait le bienvenu afin de pouvoir préparer notre budget communal.**

**Quelques nouvelles de nos travaux en cours :**

- La cour d'école, travaux menés par la CCPM avec notre fond de concours de 50%, est presque terminée et profite déjà à nos élèves. C'est le dernier investissement scolaire effectué avec la communauté de communes, puisque celle-ci à abandonner cette compétence pour nous la transférer. Nous avons donc, depuis le premier janvier, récupérer celle-ci avec le personnel (ATSEM) et les contrats en cours.
- L'aire de jeux, concomitante à la cour et proche de l'école et du périscolaire, portée elle par la commune, aidée notamment par le département, est bien avancée et sera opérationnelle au printemps.
- La troisième partie de la transformation en leds de l'éclairage public est en cours de finalisation, source d'économie d'électricité. Ce travail a été réalisé par la syndicat intercommunal de la vallée d'Abbévillers auquel nous appartenons depuis l'an passé.
- Trois poteaux d'incendie défectueux ont été remplacés ainsi que le renouvellement des caméras de surveillance autour de la Mairie et du bloc école/périscolaire. Celles-ci étant également défectueuses et afin d'améliorer votre sécurité et d'éviter des actes de malveillances.
- L'isolation de l'atelier municipal, après sa mise aux normes sanitaires, est terminé

**Vous savez que cette année, sera renouvelé votre conseil municipal, nous vous en parleront prochainement. Mais le grand changement cette fois-ci, est la modification du mode de scrutin : ce sera un scrutin de liste complète et paritaire bloquée. Toutes interventions écrites ou autres sur le bulletin, impliquera la nullité de celui-ci.**

**Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne année, la santé primordiale et la réussite dans vos projets. Une bonne entente dans votre entourage et prenez soin de vous**

**LE MAIRE**

**L Bonvalot**

Secrétariat de mairie

Tél : 03.81.92.50.59

Mail : secretariat@montecheroux



Horaires d'ouverture

Lundi : 8h00-12h00 et 15H30-19H30

Mardi : 8h00-12H00 et 13H30-16H30

Mercredi : 8h00-12H00

Jeudi : 8h00-12H00 et 13H30-16H30

Vendredi : 8h00-12H00

Samedi : Fermé



Agence Postale Communale

Tél : 03.81.35.70.66

Horaires d'ouverture

Lundi : 14H00-18H00

Mardi: 09H00-11H30

Mercredi: 09H00-11H30

Jeudi : 09H00-11H30

Vendredi : 09H00-11H30

Samedi : 09H00-11H00 les semaines impaires



# Élections municipales de mars 2026

## Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Montécheroux

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Montécheroux, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges)

## Les opérations électorales

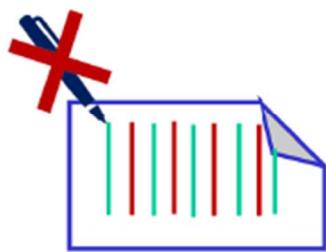
### Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

**Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?**

Vote blanc	Vote nul
 Une enveloppe vide	 Un bulletin sans enveloppe
	 Un bulletin non réglementaire
	 Un bulletin annoté
	 Un bulletin déchiré
	 Un bulletin vierge dans l'enveloppe

INSTITUTIONS FRANÇAISES

© DGA 2014



**Fin du panachage  
des bulletins de  
vote : la liste est  
bloquée**

# Le Rucher Solidaire du Lomont

## Une première année riche en projets, en solidarité et en biodiversité !



Depuis sa création en décembre 2024, l'association **Le Rucher Solidaire du Lomont** incarne une vision audacieuse : faire de l'apiculture un levier d'économie sociale, alliant **entraide, respect de l'environnement, innovation et préservation de la biodiversité**. En effet, au cœur de sa démarche, l'association place la protection des abeilles et de leur écosystème en pilier essentiel. Les abeilles, actrices majeures de la pollinisation, jouent un rôle clé dans le maintien de la diversité des plantes et des cultures. En favorisant une apiculture respectueuse, le rucher solidaire contribue activement à la **préservation des espèces végétales locales** et à l'équilibre des milieux naturels, tout en sensibilisant le public à l'importance de la biodiversité.

Portée par cinq membres fondateurs, cette aventure s'est rapidement élargie à **neuf membres actifs**, accompagnant deux apiculteurs amateurs dans leur apprentissage. Mais au-delà des chiffres, c'est **l'esprit collaboratif** qui fait la force de cette jeune structure : **l'amitié, le partage, le plaisir d'être ensemble et le travail** y sont les valeurs fondatrices, comme en témoigne son premier bilan, présenté lors de la dernière assemblée générale.

## Des racines solides et une vocation claire

Dès ses débuts, l'association a souhaité placer **la solidarité, l'écologie et la biodiversité** au cœur de sa démarche. Avant même sa création formelle, les futurs membres fonctionnaient déjà en réseau, partageant ressources et savoir-faire. Pour eux, l'apiculture solidaire n'est pas qu'une activité : c'est un engagement pour une pratique **respectueuse autour de l'abeille, de son environnement et des hommes**.

*« Nous voulions aller plus loin que la simple production de miel, explique Frédéric, président de l'association. L'idée était de créer un écosystème où chacun apporte ses compétences, pour une apiculture accessible, durable et tournée vers les autres. »*



**2025 : une année de structuration et de succès partagés**

# Une organisation collective et solidaire

Le fonctionnement du Rucher Solidaire repose sur l'**engagement de tous** et sur un réseau de solidarité locale :

- Les familles **Roth et Brandt** mettent à disposition des terrains à Montécheroux.
- **Jean-Luc** partage son atelier de menuiserie pour fabriquer ruches, hausses et cadres.
- **Sylvie et Frédéric** hébergent la miellerie.
- **Nicolas** stocke le bois nécessaire aux constructions et partage ses compétences techniques multiples.
- **Anne-Catherine** transforme son garage en maternité pour l'élevage des reines.

« *Sans cette chaîne de solidarité, rien ne serait possible, souligne Jean-Luc. Chaque contribution, aussi modeste soit-elle, est essentielle.* »

« *Nos différences et notre complémentarité nous permettent de nous adapter et d'innover en permanence, continue Nicolas qui vient de construire des harpes anti-frelons asiatiques pour protéger les ruches.* »



## Une miellerie opérationnelle et des colonies sauvées

Dès le début de l'année, les membres ont œuvré à la mise en fonctionnalité de la miellerie, un travail minutieux mais indispensable pour garantir l'autonomie de l'association. Au sortir de l'hiver, plusieurs colonies affaiblies ont pu être sauvées grâce à une **intervention collective**. Le printemps clément a permis une saison exceptionnelle avec :

- **10 ruches de production,**
- Une récolte diversifiée (miel de pissenlit, de printemps, d'été, de forêt et de sapin),
- **68 ruches d'hivernage** dans des conditions optimales.

## Journée portes ouvertes

Plus d'une cinquantaine de visiteurs ont découvert l'association, la vie du rucher et ont pu déguster les différents miels.



# Une commercialisation réussie et des actions solidaires fortes

Merci à nos partenaires :

- **Points de vente** : Garage Raymond (Montécheroux), Les Doubs Sœurs (Ferme du Haut des Bois), Biocal (Montécheroux).
- **Partenaires locaux** : Fruitières du Lomont, Boulangeries de Noirefontaine et Saint-Hippolyte, Restaurant Mon Plaisir, Hôtel Le Bellevue, Boucheries Ligier et Barbier, CSE de l'entreprise Zurfluh-Feller.
- **Gestes citoyens** : des **pots de miel** ont été offerts aux anciens de Montécheroux, et près de 50 **boîtes de Noël solidaires** (avec un pot de miel) ont été collectées pour la Croix-Rouge, grâce à la mobilisation des agences postales, écoles, mairies et villageois de Montécheroux, Chamesol et Roches-les-Blamont.



« Nous voulions que notre miel soit un vecteur de lien social, précise Anne-Catherine. » « Offrir du miel aux anciens ou soutenir la Croix-Rouge, c'est donner du sens à notre action », enchaîne Sylvie. »

## 2026 : innover et grandir ensemble

L'année à venir s'annonce ambitieuse :

- **Installation de balances connectées** pour un suivi précis des ruches.
- **Investissement dans de nouveaux matériels** pour la miellerie et fabrication de ruches, hausses et cadres.
- **Augmentation du cheptel de production** à une vingtaine de ruches, avec des tests de transhumance pour du miel crémeux colza, d'acacia et de sapin.
- **Développement d'un projet pédagogique** avec les écoles de Montécheroux-Chamesol et de Roches-lès-Blamont.
- **Lancement d'un projet humanitaire au Laos.**
- **Conversion en « Miel bio »** avec EcoCert.

## Un avenir prometteur

Cette première année a confirmé que l'apiculture solidaire est d'abord **une aventure humaine**.

« Nous avons semé, récolté, partagé... et nous continuons à grandir ensemble, résume Frédéric. » En 2026, l'association renouvellera la **journée portes ouvertes en septembre** et sera présente sur **certaines manifestations locales** (informations à retrouver sur nos réseaux sociaux ou sur l'agenda de la Communauté de communes du pays de Maîche).

Le Rucher Solidaire du Lomont prouve qu'une autre apiculture est possible : **collaborative, innovante, solidaire et engagée pour la biodiversité**.

## À suivre !

Pour en savoir plus, rejoindre l'association ou commander du miel :

06 11 71 45 95 ou 07 81 26 88 32    [leruchersolidairedulomont@gmail.com](mailto:leruchersolidairedulomont@gmail.com)

Suivez l'actualité en direct sur nos réseaux sociaux :

[@ruchersolidairelomont](https://www.facebook.com/ruchersolidairelomont)    [@rucher\\_solidaire\\_du\\_lomont](https://www.instagram.com/rucher_solidaire_du_lomont)

# Les amis de MONTECHEROUX

Les amis de Montécheroux vous souhaitent une bonne et heureuse année **2026**, qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite pour les 365 jours à venir.

## BILAN 2025

Encore une année passée avec vous, trois manifestations amicales et festives que nous allons renouveler.

- **BOURSE MULTICOLLECTIONS** : le 7 mars, une très bonne expérience dans la salle du périscolaire avec de bons retours de la part des collectionneurs et des visiteurs.
- **BOURSE AUX OUTILS** : le 21 avril, ce temps de partage et de rencontres a été, comme chaque année, prisé par les collectionneurs et les visiteurs. On a pu voir quelques pinces très intéressantes, dont certaines sont venues enrichir ma collection personnelle. Malheureusement, la météo pluvieuse était aussi au rendez-vous.
- **VIDE-GRENIER** : le 7 septembre, une très belle journée ensoleillée, beaucoup de visiteurs ont déambulé dans la grande rue et les exposants ont été très satisfaits. Une très belle journée pour tous !



## CALENDRIER 2026

Comme en 2025, nous renouvelerons nos trois manifestations, pensez à noter les dates suivantes dans vos agendas.

- **BOURSE MULTICOLLECTIONS** : le 22 février 2026 de 8h30 à 16h30, à Montécheroux au périscolaire « salle Chantal Vernier »

Sur réservation, le plus tôt possible et avant le 7 février :

- Location de table (5 euros)
- Menu (13 euros) sans boisson (gratin dauphinois, jambon de montagne, fromage, gâteau)  
*Pour les visiteurs, possibilité de récupérer un ou plusieurs repas (prévoir vos contenants).*

- **BOURSE AUX OUTILS** : le 6 avril 2026 de 8h à 16h, à Montécheroux  
2 euros le mètre linéaire sur réservation

- **VIDE-GRENIER** : le 6 septembre 2026 de 7h à 17h, à Montécheroux

2 euros le mètre linéaire sur réservation

**Pensez à réserver le plus tôt possible au 06.79.24.33.87 ou cyriaquea25@gmail.com**

Au revoir 2025 et bienvenu à 2026 avec un beau programme qui vous attend nombreuses et nombreux.

Les amis de MONTECHEROUX vous souhaitent encore une très bonne année **2026** !

Le président  
**Cyriaque Abram**



# VŒUX DE L'ACCA

En ce début d'année, l'ACCA adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants de la commune.

Que cette nouvelle année soit synonyme de santé, de convivialité et d'attachement à nos traditions rurales.

Forte de valeurs de respect, de partage et de transmission, notre association œuvre tout au long de l'année pour une chasse responsable, ancrée dans le territoire et respectueuse de la faune, des milieux naturels et des autres usagers de la nature.

L'ACCA reste également ouverte à l'accueil des curieux et des personnes souhaitant découvrir la chasse, ses règles, ses traditions et son rôle dans la gestion de la faune sauvage, dans un esprit de dialogue et de convivialité.

Nous remercions la municipalité et les habitants pour leur confiance et leur soutien, et souhaitons à tous une très belle année.

*Les membres de l'ACCA*



# Association Musons et Créons - Musée de la Pince

## Une saison 2025 dynamique

Chloé, Téa et Till, nos trois lycéens se partageant le poste d'accueil en juillet -août ,ont séduit tous les visiteurs par leur engagement dynamique, souriant et efficace, donnant ainsi une belle image du musée et de notre village, assurant de cette manière la plus puissante des publicités.

Accueillir au musée c'est également le maintenir propre à l'extérieur et à l'intérieur, soigner la présentation dans chaque salle, maintenir à jour et lisibles les affichages extérieurs...partie visible de « l'iceberg », les membres-opérateurs de l'association et la commune s'y sont employés généreusement ; nos jeunes hôtes y participant autant que faire se peut.

Assurer l'évènementiel d'un musée vivant est un autre volet dans lequel notre vivifiante jeunesse est invitée à s'insérer ; les jeunes étudiants enrichissant ainsi leur parcours et leur CV.

Notre musée, arrivée des randonneurs du mercredi 16 juillet, dans le cadre des randonnées de l'été de Saint Hippolyte et du festival Musiques à Saint Hipp'



Duo de hautbois et basson sous un ciel clément dans la cour à l'acoustique si propice.



La démonstration toujours prisée dans notre forge hospitalière a transmis la force du rayonnement mondial de la pince maillée.

Fascinant cor des Alpes



## Pot d'accueil de l'Office du Tourisme le 28 juillet : une valorisation de notre territoire et de ses pépites, une incitation à revenir au musée à Montécheroux

L'OT du Pays Horloger invite chaque lundi de l'été à une dégustation de produits régionaux dans un endroit différent du territoire. Ce qui permet aux touristes de découvrir un lieu de visite et d'y revenir. Une sympathique rencontre inédite qui invite d'autres partenaires à se présenter. Sous la verrière et autour de la fournaise, ce moment convivial aux confins du territoire horloger a séduit et sera renouvelé.



Promotion de la filière Comté  
Dégustation d'un comté de 40 mois entre autres



Et toujours le feu de la forge, emblème de notre village. Ce feu qui brûla pendant trois siècles, d'abord pour des couteaux, puis des outils pour l'horlogerie et enfin des pinces pour tous les corps de métiers.

Merci aux ÉCHEROUMOUNTAINS qui soutiennent la sauvegarde et la transmission de notre patrimoine commun d'exception par une visite guidée entre amis ou en famille, leur présence aux évènements que nous organisons.

Les démonstrations de forge gratuites ont lieu au Printemps des Arts et aux Journées du Patrimoine fin juin et en septembre.

Désormais, il est possible, moyennant la modique somme de 2,50€ de s'inscrire au bureau de l'office du tourisme de Saint Hippolyte pour une démonstration le mercredi à 15h30 en juillet-août.

Soutenu par



Été  
culturel

le musée a accueilli le 17 août, la Compagnie « Le Sensible du Temps » pour un concert surprenant, osé, qui défie les codes traditionnels de la musique. Le résultat d'un travail phénoménal de captations sonores dans le massif du Jura et de la liberté musicale qu'offre le jazz.

Une musique enracinée dans un territoire franco-suisse, conditionnée par le moment présent dans notre musée simplement authentique, une musique riche d'humanité et d'improvisations.



Une expérience rare... suivie d'un « saucisse salade, comté, toutché » bien de chez nous qui a enchanté les papilles des quatre artistes.

Merci à l'auditoire qui a permis à ces musiciens du temps et de l'espace de s'exprimer.



Des Journées Européennes du Patrimoine ( 20-21/09) sur les traces des forges écheroumontaines d'antan où il y a 150 ans, on commença à concevoir des outils pour les horlogers suisses.

P12

Forge



FORGE OUVERTE À LA VISITE LIBRE

Ce bâtiment regroupait une auberge, une habitation (1777 sur le fronton de la porte), une grange, une étable et une forge. Sur le mur, on peut encore à peine distinguer le nom de l'auberge d'autrefois « LA POMME D'OR ». Edouard Falvy, forgeron de 1915 à 1963, a utilisé cette forge dont le foyer et le soufflet ont été conservés.

FORGE OUVERTE À LA VISITE LIBRE

Les outils fabriqués à Montbéliard (suite à cocher)

Pinces à dégoudronner  
à découvrir au musée



Les visiteurs invités à une longue balade, ont pu imaginer le village laborieux d'autrefois ; ce village où les générations de forgerons, limeurs, polisseurs se sont succédées à domicile (1770), où l'ère industrielle (1880) a vu l'avènement du premier entrepreneur et du marteau-pilon, où l'électricité (1923) a entraîné les femmes à l'usine pour assurer le polissage.

L'occasion unique de découvrir cette forge dans l'unité d'habitation

L'association varie les supports et les points de vue afin de proposer une approche interactive accessible à plusieurs niveaux, différente chaque année, afin que les familles trouvent matière à participer.

L'école de Chamesol, par la chaude journée du vendredi, s'est déplacée à pied pour profiter de ces journées patrimoniales : film, forge, muséo quizz et longue ludo-balade...  
De quoi en avoir plein la tête et les gambettes !

Ces JEP étaient pour la première fois chapeautées par le PNR du Doubs Horloger qui déléguera une ambassadrice pour le promouvoir et offrir le verre de l'amitié aux visiteurs.

Le 10-10 à 10h10...



Le musée de la Pince invité par l'association ARC HORLOGER à participer à la Journée Internationale de l'Horlogerie ?

Cela ne se refuse pas !

Musons et Créons se lance et réussit à obtenir une place sur le site du WorldWatchDay avec Genève, Istambul, Tokyo et d'autres grandes métropoles.

Puisant dans ses ressources documentaires, l'association monte soigneusement en un temps record, une exposition éclatée au sein du musée sur le thème  
« Avant la pince, l'outil d'horlogerie ! »

En guise de clin d'oeil au sourire horloger, le 10 octobre à 10h10 résonnent ensemble les cloches des trois clochers de Montécheroux ainsi que la cloche de la mairie-(ancienne) école de Liebvillers, bourgade du plateau liée par l'énergie hydraulique à l'industrie de Montécheroux.



Musons et Créons remercie les communes de Montécheroux et Liebvillers, le Conseil Presbytéral et la paroisse catholique de Montécheroux qui ont joué le jeu.

## VISITES NOCTURNES les 5 et 6 décembre

Reprise de la visite théâtralisée 2024, un flash sur les hommes et les femmes qui ont fait l'histoire

1890... À la lueur des lanternes, Amélie la Messagère nous entraîne à la rencontre de Gaston le forger, Marie la secrétaire , Charles le cocher et Lucien l'entrepreneur.  
Ce dernier nous ouvre sa forge où Albert s'active à la fournaise, Émile à l'établi et Louise au polissoir  
Ambiance musicale et convivialité autour d'un vin chaud, d'un jus de pomme épicé, d'une crêpe à la mode de Bretagne, et aux côtés des BRODEUSES DE PERLES DU PAYS DE MONTBELIARD le samedi.  
Bouche à oreille, presse locale et infolettre ont amené les visiteurs conquis au-delà des espérances.



Entrée gratuite, participation libre : leur générosité a permis de reverser 200€ au Téléthon de Blamont avec lequel il fut coutumier à Montécheroux d'œuvrer pendant des années.

Bravo et merci aux associés et aux visiteurs qui ont contribués à la réussite de cet évènement.

**Un cabanon pour la 3<sup>ème</sup> fois au merveilleux marché de Noël des musées et des créateurs du 12 au 14 décembre dans le village alsacien d'Ottmarsheim**



Que du bonheur en cette période festive de Noël dans ce site magnifique au pied de l'abbatiale romane !

Un large public sympathique et intéressé, des rencontres et des échanges fructueux.

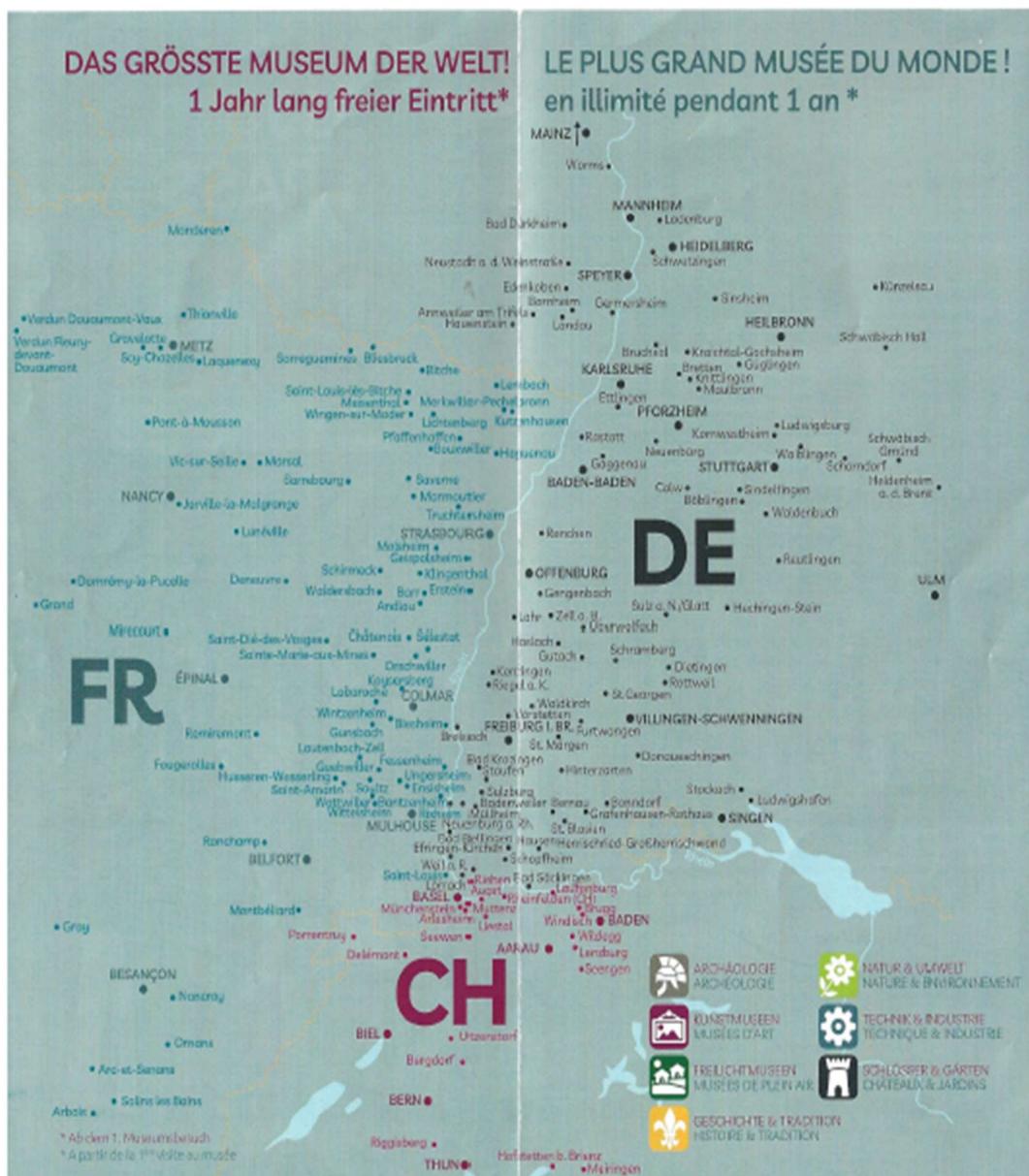
Et une réponse positive à la question :  
« -ÊTES-VOUS DANS LE PASS-MUSÉES ?  
Oui, dès janvier, le musée y sera. »

Un large sourire en guise de réponse.

Qu'est ce que ce PASS-MUSEES tant prisé en ce lieu ?

Le Museums-PASS-Musées est une carte d'accès valable dans 360 musées, châteaux et jardins en France, en Suisse et en Allemagne. La dépliant ci-dessous-qui n'est pas à jour-en donne un aperçu .

Le musée de la Pince gagnera en visibilité dans ces secteurs en s'ajoutant à la liste des musées franc-comtois partenaires. Le challenge étant d'attirer le public sur notre territoire et d'offrir un accueil à la hauteur des espérances des « muséophiles » détenteurs du Pass.



Ce Pass sera disponible au musée : un cadeau de choix à se faire ou à offrir.

<https://www.museumspass.com/fr> et 03 81 92 68 51 pour tout renseignement

Vous avez du temps à donner, l'après-midi de 14h à 17h30 mercredi, jeudi ou vendredi du 1<sup>er</sup>/05 au 31/05 ? sur rendez-vous toute l'année ?

Vous aimez le relationnel, les échanges avec des inconnus ? Vous souhaitez utiliser vos connaissances en allemand ou en anglais ? Le patrimoine, le savoir-faire, le travail bien fait vous parlent ? Apprendre et transmettre vous ferait plaisir ?

Alors rejoignez notre équipe de guides bénévoles

Vous avez du temps à donner en journée ? Vous aimez rendre attrayant un environnement, nettoyer, faire briller ? Vous aimez trier, compter, ranger ? Vous aimez aménager, transformer, améliorer ?

Alors rejoignez notre équipe d'opérateurs au musée

Vous avez du temps à donner en restant à la maison ? Vous êtes créatif(ve), vous aimez coudre ou bricoler ? Alors associez-vous à nous pour les besoins d'un scénario, de la boutique, d'un événement

Vous avez des compétences en écriture, en poésie, en théâtre, en informatique ? Vous aimeriez les partager ?

Plancher sur une exposition, une interactivité vous plairait ?

Alors rejoignez notre équipe d'animation du musée

A l'heure d'aujourd'hui, il semblerait que nos jeunes guides d'été poursuivront leur mission en 2026.

LE 32<sup>ème</sup> PRINTEMPS DES ARTS est prévu le 26 avril 2026.

Il ne pourra avoir lieu qu'avec des associés engagés.

-Des personnes vaillantes ne craignant pas l'effort physique, prêtes à donner un temps en semaine avant et après le 26 et le 26 même, pour des transports de matériel, du montage et du démontage le matin et le soir.

-Des personnes qui donneront du temps le samedi, le dimanche pour des installations, des mises en place, des rôles divers statiques ou nomades sur le site, des rangements, le nettoyage du périscolaire le dimanche soir. Le lundi également pour terminer le rangement et le nettoyage des salles.

Une bonne organisation devrait permettre de prévoir des créneaux de participation.

Merci d'avance à tous ceux qui répondront encore présents pour que vive cette belle fête traditionnelle.'



L'équipe gestionnaire et animatrice du musée,  
vouée également à l'animation culturelle du village ,  
vous souhaite une année remplie de bonheurs simples,  
de belles rencontres , d'échanges généreux et une  
bonne santé.

Myriam Bourhis



Contacts

Tél 03 81 02 68 51 Mail [contact@museedelapince.fr](mailto:contact@museedelapince.fr) Site museedelapince.fr

Abonnez-vous à nos pages Facebook et Instagram !

L'équipe du JPM Sport auto

Vous souhaite une très bonne année 2026, surtout la santé, à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à tous les habitants du village de Montécheroux

Nous vous remercions pour votre accueil pour l'organisation de nos séances de développement de voitures de rallye.





Depuis septembre 2014 les Francas accueillent les enfants du RPI de Montécheroux-Chamesol autour de différents projets tels que l'accueil d'artistes pour présenter un spectacle aux familles, différentes activités (cuisines, jeux, bricolages, numériques, sorties...), en 2026 nous continuerons à œuvrer pour l'épanouissement de vos enfants.

Quelques changements sont à noter au sein de l'équipe, en effet désormais Dominique et Floriane accueillent les enfants le matin, Dominique, Floriane et Elisa encadrent les enfants à la pause méridienne et enfin le soir Floriane et Elisa proposent des activités variées aux enfants (activités manuelles, artistiques, jeux de sociétés, soirée à thèmes...). Les mercredis matin sont encadrés par Alessia BERTON ECCA Directrice adjointe et Floriane, des sorties et activités sont programmées en multi sites cela permet des rencontres avec d'autres enfants et de mutualiser les coûts de transport (sortie au Saut du Doubs, Marché de Noël...).

Montécheroux Chamesol, Saint Hippolyte et Montandon sont toujours en multi sites sous la direction de Sébastien, ainsi que de Sandra et Alessia toutes deux adjointes de direction

Nous espérons que cette nouvelle année vous amènera bonheur, santé et réussite dans tous vos projets, toutes l'équipe des Francas vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

N'hésitez pas à contacter Sébastien CHENUT soit au 06.87.45.93.05 soit par mail : [montecheroux.cdl@francas-doubs.fr](mailto:montecheroux.cdl@francas-doubs.fr) pour tous renseignements ou à vous rendre sur votre portail famille.

L'équipe des Francas



## DES COURS D'ÉCOLES RECONNECTÉES À LA NATURE

Après celles de Chamesol et Saint-Hippolyte, une nouvelle école du territoire de la CCPM voit sa cour être désimperméabilisée, celle de Montécheroux. Les aménagements permettent de lutter contre l'artificialisation des sols, d'améliorer le cadre de vie des enfants et leur bien-être en créant des îlots de fraîcheur plantés d'arbres, d'arbustes, de fleurs et de gazon fleuri. Les eaux de ruissellement sont totalement collectées et acheminées dans les fosses d'arbres et vers les massifs de végétaux. Cette démarche a également une vocation pédagogique puisque les enfants ont participé à la plantation et suivront l'évolution des végétaux et des insectes.

Les projets ont bénéficié de financements importants de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région et du Département. La part résiduelle de chaque projet est de 20%, partagée entre la CCPM et la commune.



## CRÉATION D'UN PACTE FINANCIER ET FISCAL

Une étude financière et fiscale de la CCPM et de ses communes membres a permis de connaître la réelle santé financière du territoire et d'étudier les opportunités d'optimisation des recettes. Ce travail a aussi déclenché une réflexion plus approfondie pour rétablir une certaine équité, tant au regard des compétences exercées que des services communs proposés. Il en résulte une modification de l'exercice des compétences et des relations financières entre la CCPM et ses communes, notamment matérialisée par la création d'un fond de concours. Il permettra à la CCPM de participer financièrement aux investissements des communes : le montant provisionné pour 2026-2031 est de 1 114 000 €.

Ce pacte est un outil de référence, construit en toute transparence avec les communes afin de passer d'une logique d'interventions superposées entre Communes et Communauté de Communes à une notion de faire ensemble.



## RESSOURCE EN EAU

La CCPM œuvre chaque jour pour protéger et garantir sa distribution pour chaque usager du service de l'eau. Des interconnexions avec de nouveaux réseaux sont donc mises en place pour permettre de pallier d'éventuels déficits en ressources lors d'épisodes de sécheresse et ainsi éviter toute rupture de distribution. En tissant une toile avec de tels travaux entre villages, les usagers auront ainsi toujours de l'eau, le maillage des différentes ressources étant la solution pour l'avenir. C'est désormais le cas entre Saint-Hippolyte et Valoreille. Les travaux ont eu un coût de 1 093 280 € HT, subventionnés à 50% par l'agence de l'eau et 10% par le Département, les 40% restants étant à la charge de la CCPM. Ce schéma de financement sera le même pour les travaux entre le plateau de Maîche et le secteur de Saint-Hippolyte via Montandon.



## PLUS QU'UN NOUVEAU SIÈGE, UN PÔLE ADMINISTRATIF, SOCIAL ET ASSOCIATIF

La création des nouveaux locaux de la CCPM répond à un enjeu majeur : concevoir un ensemble immobilier moderne et performant tout en affirmant clairement l'identité institutionnelle et le rôle stratégique de ce lieu. Ce nouvel ensemble immobilier accueillera le Centre Intercommunal d'Action Sociale, l'Espace France Services (EFS) et le Relais Petite Enfance (RPE). Il comprendra également des bureaux administratifs adaptés aux services de la CCPM ainsi qu'une salle de conférences de qualité pour accueillir les conseils communautaires et d'autres événements associatifs ou culturels. Il s'agit là de créer plus qu'un siège de collectivité, un véritable pôle administratif, social et associatif, un lieu que les habitants pourront s'approprier. Les travaux doivent débuter en avril 2026, et la livraison est prévue pour début 2028.



## UN PLUI EN CONSTRUCTION

Après consultation des 42 communes, la volonté a été confirmée d'élaborer un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de la CCPM. Ce document permettra d'assurer une vision stratégique et cohérente de l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale, dans une logique de solidarité entre les communes et de développement durable. Les maires gardent toute leur place dans ce nouveau dispositif et continueront à signer les autorisations d'urbanisme.

L'élaboration du futur PLUi débutera en janvier 2026. La mise en application est prévue en 2031.





# L'Info Parc

Composé de **93 communes** et de **6 communautés de communes**, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques :

**mabilités, transition énergétique, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable...**

**Le premier Atlas de la Biodiversité Intercommunale du Doubs Horloger a été lancé !**



## Objectifs principaux :

- **Renforcer la connaissance** sur les espèces sauvages locales (faune / flore) et les milieux naturels
- **Sensibiliser tous les publics** : élus, citoyens, jeunes, professionnels... grâce à des inventaires participatifs (hirondelles, hérissons...), des réunions, des animations, des concours photos dans les écoles et la réalisation de supports pédagogiques
- **Favoriser l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques locales** (exemple : dans les projets d'aménagement et d'urbanisme)
- **Préparer collectivement des actions** en faveur de la biodiversité

Ce projet ambitieux couvre **51 communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger** : secteurs Val de Morteau, Plateau du Russey, Portes du Haut-Doubs, Val de Vennes, Pays de Sancey-Belleherbe et de Montbenoît. Une **étape majeure** pour une **meilleure connaissance et préservation de la faune et de la flore locales**, aussi indispensables que fragiles.

*Un Atlas de la Biodiversité est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné, là où les informations manquent. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les données recueillies et d'établir un plan d'actions pour préserver la biodiversité (faune, flore, milieux naturels).*

*D'une durée de 4 ans, cet atlas est piloté par la Ligue de Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec de nombreux autres partenaires de la région. Il bénéficie du soutien des communes adhérentes au Parc et de l'Office Français de la Biodiversité. À terme, le Parc naturel régional du Doubs Horloger souhaite que l'ensemble des 93 communes membres puisse profiter de cette démarche d'ici les huit prochaines années.*



info@parcdoubshorloger.fr • 03 81 68 53 32 • www.parc当地时doubshorloger.fr





## Compte rendus succinct du conseil municipal

### • Renouvellement contrat maintenance AXIMA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fin du contrat de maintenance des chaufferies avec la société Axima au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Un appel d'offre a été envoyé à EQUANS (Axima), Barbalat et Vinci. Après étude, la société EQUANS (Axima) reste la plus proche des attentes de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De reconduire le contrat avec EQUANS pour une durée de 3 ans pouvant être renouvelé 1 fois par tacite reconduction.

### • Validation du devis d'amélioration de l'éclairage public par le SIACVH

Après avoir pris connaissance du devis établi par le SIACVH concernant les travaux d'éclairage public sur la commune, le conseil municipal décide :

- D'approuver le devis du SIACVH d'un montant de 16 432.35 €TTC
- Les crédits ayant été votés au budget 2025

### • Validation des travaux pour les Caméras de surveillances

Suite à la réunion de la commission travaux du 5 septembre, le Maire expose au conseil municipal les devis reçus afin de remettre en état le réseau de caméra de surveillance dans notre commune et d'y inclure des caméras vers la nouvelle aire de jeux.

Après avoir pris connaissance des devis établis concernant les travaux de caméra de surveillance sur la commune, le conseil municipal décide :

- D'approuver le devis MPS d'un montant de 15 020.86€ HT (avec option 1)
- Autoriser le Maire à signer le devis et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux
- Les crédits ayant été votés au budget 2025

### • Validation des travaux sur les Poteaux incendie

Suite à la réunion de la commission travaux du 5 septembre 2025, le Maire expose au conseil municipal les devis reçus afin de remettre en état les poteaux incendie Rue de Saint Hippolyte, Rue des Chatières et Rue du Chêne.

Après avoir pris connaissance des devis établis concernant les travaux de remise en état des poteaux incendie de la commune, le conseil municipal décide :

- D'approuver le devis Véolia d'un montant de 8 422.06€ HT
- Autoriser le Maire à signer le devis et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux
- Les crédits ayant été votés au budget 2025

### • Demande de subvention à la Région – Appel à projet de PNRDH dans le cadre du projet d'apaisement des voies (contournement du virage des Baumottes)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à l'appel à de candidature du PNRDH pour la

création d’apaisement des voies et d’aménagement cyclable et piétons, la commune a été retenue pour une subvention à hauteur de 10 000€.

- Sollicite l'aide financière du Parc Naturel Régionale par l'intermédiaire du Conseil Régional à hauteur de 10 000€
- S'engage à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification d'attribution de subvention
- La collectivité s'engage à prendre en charge les financements non acquis,
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

- **Convention de restitution du personnel**

Considérant que, la Communauté de Communes du Pays de Maiche a décidé de restituer aux communes membres la compétence « vie scolaire » à compter du 01/01/2026

Considérant que la compétence « vie scolaire » employait des fonctionnaires et contractuels transférés par les communes ou recrutés par la Communauté de Communes du Pays de Maiche et qui remplissent en totalité leurs fonctions dans un service ou une partie de service transféré) concernée par la compétence restituée.

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L.5411-4-1-IVbis du CGCT, le sort de ces agents doit être réglé d'un commun accord par voie de convention.

Qu'ainsi l'EPCI et les communes membres se sont mis d'accord et ont établi, par convention, la répartition du personnel de l'ECPI affecté en totalité au service concerné par la compétence restituée et décidé qu'elle prendrait effet à compter du 01/01/2026.

Conformément à la réglementation, les agents de la commune exerçant en totalité leurs fonctions au sein des services concernés par le service commun susvisé sont transférés de plein droit dans leurs conditions d'emploi et des statuts qui sont les leurs.

Il appartient donc au Conseil :

- D'approuver les termes de la convention et ses annexes portant répartition du personnel en cas de restitution d'une compétence,
- Et de créer les postes nécessaires au transfert (*pour la collectivité d'accueil uniquement*)

Le Conseil, après en avoir délibéré,

-DECIDE d'approuver les termes de la convention et ses annexes portant répartition du personnel en cas de restitution d'une compétence, telle qu'elle est jointe en annexe *pour la collectivité d'accueil exclusivement* :

- DECIDE de créer les postes nécessaires au transfert des agents concernés, à savoir les postes suivants :

- **Emploi d'un poste d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> Classe**, permanent à temps non complet à raison de **29.25/35<sup>ième</sup>** heures par semaine
- **Emploi d'un poste d'adjoint technique catégorie C**, à temps non complet à raison de **3.35/35<sup>ième</sup>** heures par semaine
- **Emploi d'un poste d'adjoint technique catégorie G2** à temps non complet à raison de **11.50/35<sup>ième</sup>** heures par semaines

- DECIDE de maintenir aux agents transférés le régime indemnitaire, notamment ceux relevant de l'article L.714-11 du code général de la fonction publique dont ils bénéficiaient dans leur collectivité d'origine (Communauté de commune du Pays de Maiche) tel qu'ils sont définis en annexe de la convention et selon l'annexe jointe.

-DECIDE de reprendre la convention de participation conclue par la Communauté de Communes du pays de Maiche pour les agents concernés par le transfert et autorise le Président à conclure un avenant de transfert partiel de la convention en conséquence

- DECIDE d'adopter les modifications du tableau des emplois de la structure
- DECIDE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents ainsi transférés seront inscrits au budget.



Les Bénévoles engagés dans la lutte contre le cancer adressent leurs sincères remerciements aux généreux donateurs. Grâce à leur mobilisation et l'accueil réservé par les habitants de la commune, la collecte a permis de réunir la somme de **2 159€**.

Nous les remercions pour le temps et l'engagement consacrés cette action solidaire.



Les travaux de la cour d'école et de l'air de jeux se sont achevés cet automne.

Quelque intervention mineure reste à finaliser

L'inauguration de ces deux équipements est prévue au printemps

## Retour en images



# Planning Déchets 2026

## Collecte des bacs



Bief • Chamesol  
Courtefontaine • Liebvillers  
Montécheroux  
Les Plains et Grands Essarts  
Soulce-Cernay

Jour de collecte  
du bac jaune

!! Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Jour de collecte  
du bac gris

Janvier	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Février	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	2	3	4	5	6	7	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mai	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Juillet	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
27	28	29	30	31			

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Septembre	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

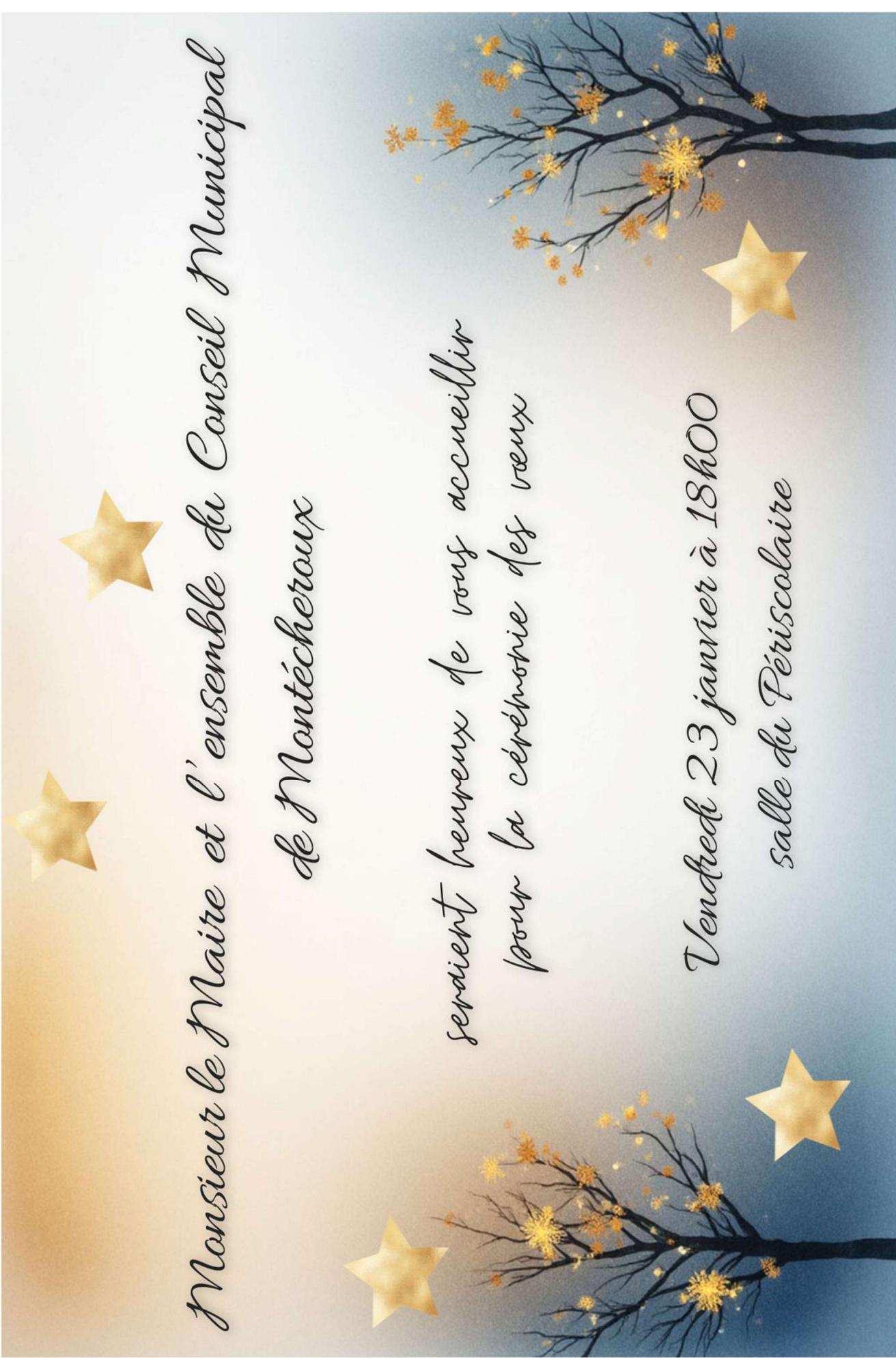
Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	

Avril	lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Mars	lu
------	----



Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal  
de Montécheroux

seront heureux de vous accueillir  
pour la cérémonie des voeux

Vendredi 23 janvier à 18h00  
salle du Périscolaire